

Tél 01 64 20 57 09 (Centre) Tél 01 64 04 03 028 (Champlat) Courriel Ce.0770358w@ac-creteil.fr Ce.0770357v@ac-creteil.fr	X Elémentaire X Primaire	1 ^{er} trimestre 2 ^e trimestre 3 ^e trimestre Extraordinaire	Date Le 09/11/2023 De 18 H 00 à 20 H00
---	-----------------------------	---	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	M. Sillitti- M. Renaud - Mme Suchaud Bonnard - Mme Devillers - M. Gerard - Mme Calarnou - Mme Mounichetti - Mme Marion - Mme Phily
Membres du RASED	
IEN ou son représentant	
DDEN	
Parents élus	Mme Saint-Omer - Mme Moreau - Mme Niang - Mme Armand - M Saint Omer - Mme Agrapart - Mme Lhost - M. Dejardin - Mme Balestie - Mme Marcq
Conseiller municipal	M. Rousseau (Maire) M. Berthaut
Autres membres invités	Cocuet Véronique (ATSEM)
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es)</u> <u>excusé(es)</u> Mme Phily - Mme Rabbin-Martinie - Mme Nadji-Soualem (AESH)

Président(e) de séance : M. RENAUD	Secrétaire de séance : M.SILLITTI
---------------------------------------	--------------------------------------

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

A l'ordre du jour :

Vote conseil école en commun

Effectifs

Règlement intérieur

Évaluations Nationales

Sécurité

Achat matériel

Travaux

Sorties / Manifestations

Questions des Représentants des parents d'élèves

1. Vote conseil-école en commun

Jouy-sur-Morin regroupant deux écoles au sein d'une même commune, il est proposé au vote l'organisation de conseil d'école en commun. Cette proposition est votée à l'unanimité.

2. Effectifs

École du Centre

Niveau	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	16	32	19	67

CE2/CM1: 22 CM1= 26 CM2 = 19

Total École du Centre : 67, comparé à octobre 2022, nous avons gagné 2 élèves.

École du Champlat

Niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	Total
Effectifs	27	26	24	33	23	7	146

Soit 146 élèves avec PS 27, MS 26, GS 24, CP à 24, CE1/CE2 23, CP/CE1 23.

Si on compare les effectifs à ceux d'octobre 2022, nous avons le même nombre d'élèves.

3. Règlement intérieur

Suite à la loi de lutte contre le harcèlement, nous devons ajouter le texte suivant :

La lutte contre le harcèlement

« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. » (Article L511-3-1 du Code de l'Éducation, créé par la Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 5)

Les dispositions du décret n°2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves (lutte contre le harcèlement) dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale pourront être mises en œuvre lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école.

Le règlement intérieur étant au niveau législatif en dessous des protocoles, et des décrets, il n'est pas nécessaire qu'il soit signé pour être accepté.

Voté par le conseil d'école avec une abstention.

Dans le cadre de la journée NON AU HARCELEMENT du 9 novembre, les élèves de CE2 ont pu s'interroger sur la notion de harcèlement, du bien-être à l'école, et ont rempli le questionnaire de l'Éducation Nationale sur leur vécu à l'école.

4. Evaluations nationales.

a) École du Centre

Les évaluations de début d'année ont été passées :

Cette année les évaluations ont été reconduites sur le modèle de l'an passé pour les CE2 et les CM2 :

Elles consistent en un test de fluence et une dictée.

Ces tests seront repassés en janvier et en juin afin de permettre de mesurer les progrès.

Pour les CM1 cette année c'est une nouvelle mouture d'évaluation nationale qui s'inspire des évaluations nationales CP-CE1. Les résultats des élèves sont transmis aux familles lors d'un rdv individuel.

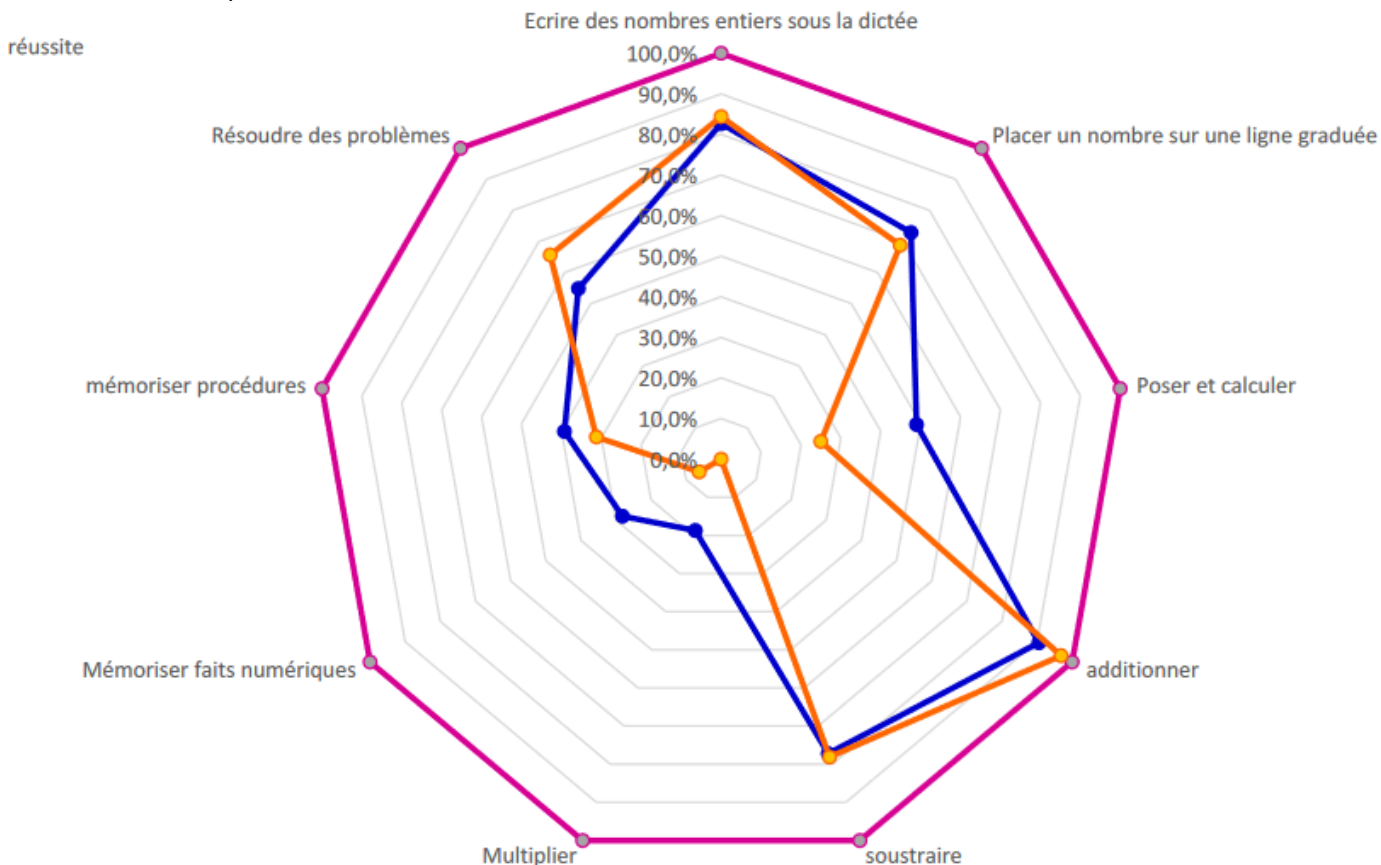
Ces évaluations seront reconduites en juin.

Résultats CE2 / CM2

classe	Mme Mounichetty	M. Sillitti
Lecture fluence	CE2 : 81% < 64 mots lus 6% 64<mots lus<90 13% > 90 mots lus	CM2 47%<92 mots lus 32% 93<mots lus<119 16% >120 mots lus
Dictée	Utiliser CGP de réussite 41 % de réussite Mémoriser les mots fréquents 36 % de réussite Utiliser la grammaire 8% de réussite	61 % de réussite en mots d'usage 46 % de réussite en accord

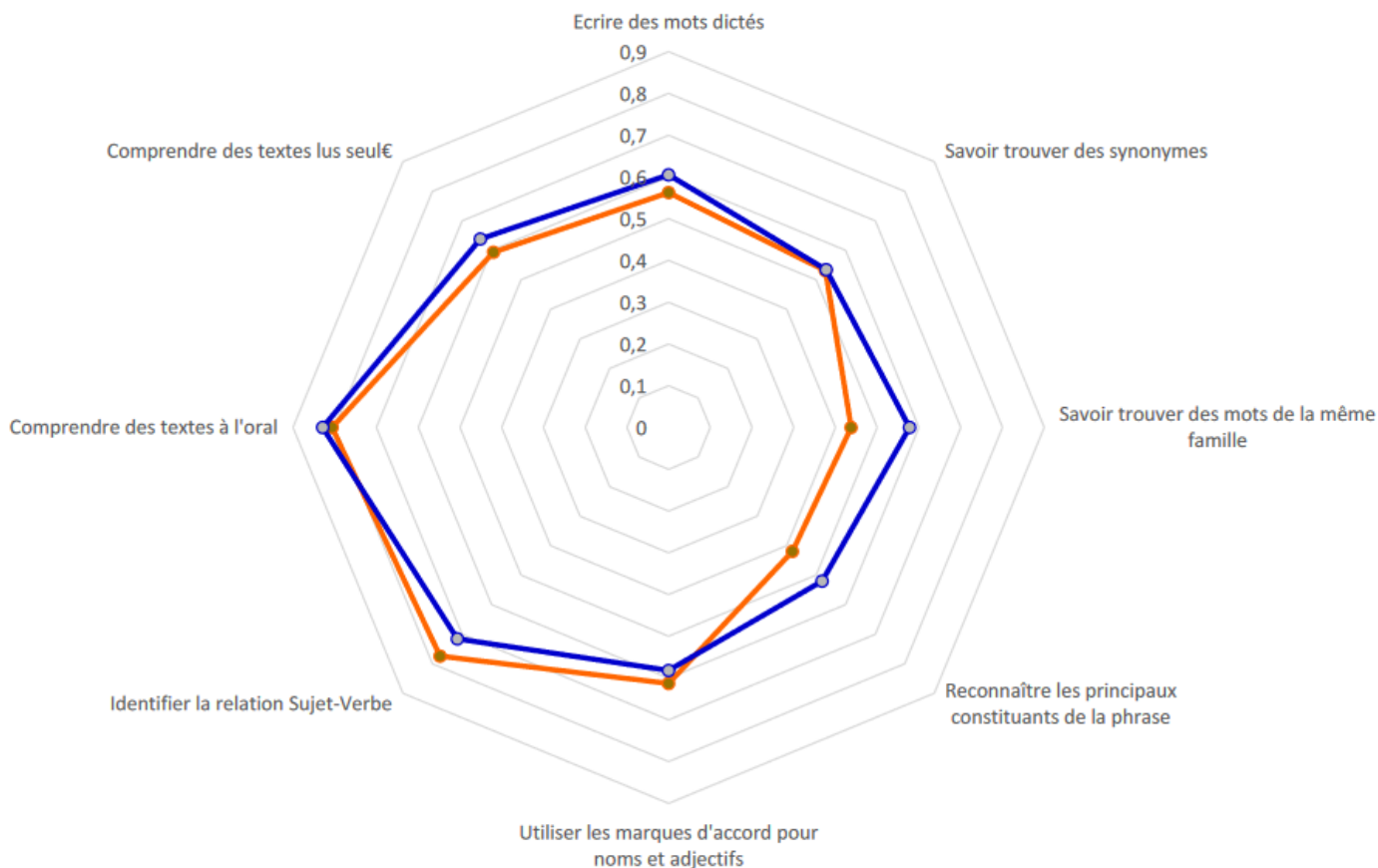
Ces résultats de début d'année sont contrastés. Ils illustrent les écarts entre les élèves d'une même tranche d'âge. C'est pourquoi nous avons décidé d'axer les séances d'APC des deux premières périodes sur l'amélioration de la fluence de lecture et la compréhension de lecture.

CM1 - Mathématiques



Le niveau est comparable aux autres écoles de la circonscription, il y a cependant un écart conséquent en calcul. C'est sur la multiplication posée à deux chiffres ainsi que sur le calcul mental (tables de multiplication) que s'est bâti cette différence de niveau avec les écoles avoisinantes.

CM1 - Français



Les résultats en français sont légèrement en deçà de ceux des autres écoles de la circonscription en grammaire (natures de mots) et en lexique (familles de mots).

b) Ecole du Champlat

En ce qui concerne l'école du Champlat, les CP et les CE1 ont passé les évaluations nationales, les ce2 des évaluations de circonscription. Il s'agissait, ici, de rendre compte des acquis en début d'année en français et en mathématiques. Les évaluations se sont déroulées sur plusieurs jours. Les élèves de CE2 ont passé quant à eux des évaluations diagnostiques de classe.

Les résultats individuels ont été communiqués aux familles lors d'une rencontre individuelle.

• Évaluations nationales CP

31 élèves ont passé l'évaluation au mois de septembre 2023

FRANÇAIS :

Les résultats sont plus ou moins réussis selon les compétences.

Une grande majorité des élèves de CP (autour de 80%) est en réussite sur les compétences suivantes :

- Manipuler des syllabes
- Comprendre des phrases ou des textes lus par l'enseignant

4 compétences sont entre 60 et 70% :

- Reconnaître les différentes écritures d'une lettre
- Connaître le nom des lettres et le son qu'elle produise

- Manipuler des phonèmes
- Comprendre des mots lus par l'enseignant

MATHEMATIQUES :

Les résultats sont mieux réussis que le français.

Une grande majorité des élèves (plus de 90%) est en réussite sur les compétences suivantes :

- Reconnaître des nombres dictés
- Ecrire des nombres entiers

Autour de 80% de réussite :

- Comparer des nombres
- Reproduire un assemblage

3 compétences moins réussies autour de 65%:

- quantifier des collections
- positionner un nombre sur une ligne numérique
- résoudre des problèmes

- **Évaluations nationales CE1**

FRANÇAIS :

Les résultats sont bons.

Une grande majorité des élèves de CE1 (plus de 80%) est en réussite sur les compétences suivantes :

- Ecrire des mots et des syllabes dictés
- Comprendre des mots et des phrases lus par l'enseignant
- Lire à haute voix des mots
- Comprendre des phrases lues seul
- Comprendre un texte lu seul et répondre aux questions

Moins réussi 68% :

- Lire à voix haute un texte (fluence)

MATHEMATIQUES :

Les résultats sont un peu plus mitigés que le français.

Une grande majorité des élèves (autour de 80%) est en réussite sur les compétences suivantes :

- Ecrire des nombres entiers
- Soustraire
- Reconnaître des nombres dictés
- Reproduire un assemblage

Entre 65 et 70% :

- Calculer mentalement
- Additionner
- Placer un nombre sur une ligne numérique

La compétence la moins réussie 50% :

- Résoudre des problèmes

- **Pour les CE2 (Évaluation de circonscription):**

-70% (erreur) des élèves sont en réussite en lecture fluence avec un résultat supérieur à 90 mots/min.

- 66% de réussite pour utiliser les correspondances graphophonologiques.
- 76% de réussite pour mémoriser les mots fréquents.
- 33% de réussite pour utiliser les notions orthographiques grammaticales.

Ces résultats sont en baisse légère par rapport à ceux de l'année dernière.

5. Sécurité

→ PPMS incendie :

L'exercice de sécurité incendie a été réalisé dans les 2 écoles.

À l'école du Champlat, l'exercice a eu lieu le 26 septembre avec évacuation du dortoir. L'exercice avait été verbalisé et accompagné pour ces jeunes élèves. L'exercice s'est bien passé. L'école a été évacuée en moins de 2 min 30s (comptage compris).

À l'école du Centre : l'exercice a eu lieu le 22 septembre. L'exercice s'est bien passé. Rapidité de l'évacuation en 1min 36s (appel et comptage compris).

→ PPMS attentat :

Nous sommes actuellement au niveau du plan VIGIPIRAT urgences ATTENTAT. Ce qui signifie que les entrées sont filtrées, voir interdites dans les établissements sauf pour le personnel et les élèves. Qu'un contrôle des sacs peut être effectué à l'entrée. Que nous devons être vigilants aux véhicules en stationnement, et éviter les attroupements sur la voie publique.

Dans ce contexte particulier, un exercice ppms attentat sera réalisé. Le scénario vous sera communiqué lors du prochain conseil d'école avec les résultats de l'exercice.

→ DUER :

L'actualisation du DUER a eu lieu en septembre.

À l'école du Champlat, plusieurs points seront abordés avec la Marie :

- La mise en place de garde-fous sur les rampes pour personne à mobilité réduite.

La fiche de synthèse sera envoyée à la mairie.

A l'école du Centre, le DUER a été mis à jour en septembre avec une visite des locaux avec la présence de M.ROUSSEAU le maire et Mme LHOSTE représentante des parents d'élèves.

6. Achat matériel

- Les nouveaux ENT ont été déployés dans les 2 écoles, les parents d'élèves et les enseignants en sont satisfaits.

- L'équipe remercie la commune pour la fabrication des nichoirs et des hôtels à insectes.

Le Centre :

Nous tenions à remercier l'association des P'tits cartables de Jouy pour leur don de 450€ et nous réfléchissons à leur utilisation comme par exemple l'acquisition d'un babyfoot pour le préau de l'école.

Nous allons aussi utiliser cet argent pour acheter du matériel permettant de préparer notre projet musical.

Le Champlat :

Un don de 900 euros a été effectué par l'association des P'tits cartables de Jouy, nous réfléchissons à leur dépense. Nous les remercions grandement pour ce geste.

La BCD à l'école du Champlat est à l'arrêt pour le moment, nous recherchons activement un service civique.

Deux projets d'aménagement des classes flexibles sont en cours de rédaction afin d'équiper l'ensemble des classes de matériel adapté.

7. Travaux

École du Champlat :

Demandes de l'équipe :

- Classe de Mme Suchaud-Bonnard (CE1) : baguette à remettre au plafond ?
- Classes de MS et de PS : les stores sont de plus en plus problématiques à ouvrir ou fermer. La Maire indique que des volets roulants seront bientôt installés.
- Classe de PS : demande d'aménagement mural afin de permettre des affichages.
- Réfection du marquage au sol de la cour pour les activités sportives. Pas possible avant le printemps compte-tenu des conditions climatiques (Mairie).
- Demande de panneaux pour le plan VIGIPARATE (3) résistants aux intempéries.
- BCD : mise en place de tasseaux pour empêcher les livres de tomber des étagères.
- Demande de possibilité de réglage du chauffage par robinets thermostatiques dans les classes afin d'éviter de chauffer à perte.
- Maison du personnel :
 - Demande d'installation de plafonniers à leds dans la maison afin de remplacer l'éclairage qui est encore à douille, et peu éclairant.
- Demande d'utilisation du champ jouxtant l'école pour le sport (initiation au touch Rugby) dès le printemps avec tonte et entretien.

Au Centre :

Nous tenons à remercier la mairie pour l'aménagement des toilettes de l'école, le changement de la chaudière du bâtiment de la salle des maîtres, l'installation des tableaux à craie dans les classes Mme MOUNICHETTY et M.GERARD.

8. Sorties et manifestations

Au Centre :

-Le cycle piscine s'est déroulé en première période pour les classes de CM2 de M. SILLITTI et de CM1 de M. GERARD. 20 élèves sur 51 se sont vu décerner l'attestation ASNS cette année.

Au cours de l'année, nous effectuerons un rallye-photo à La Ferté-Gaucher organisé par la circonscription.

Nous participerons en avril à une rencontre sportive à La Ferté-Gaucher sur le thème de la course longue.

Au mois de juin, nos 3 classes assisteront à une autre rencontre sportive sur le thème du mini-Hand.

Cette année, sous l'impulsion de M. GERARD , nos 3 classes s'engagent dans le projet Be-bopéra qui met en musique l'album de littérature de jeunesse John Chatterton , détective privé.

Le marché de Noël entre nos deux écoles au Champlat est confirmé et nous confectionnerons toute cette seconde période des objets de Noël.

Au Champlat :

En ce qui concerne les sorties :

- Les classes d'élémentaires vont participer à la sortie course longue et tennis, les bus étant pris en charge par notre affiliation à l'USEP. Les maternelles feront une sortie et maternathlon, et peut-être d'un rallye pédestre.
- Les CE1 et CE2 vont participer aux activités du projet papeterie proposées par la CC2M dès le 14 novembre.
- Pour les grandes sorties de fin d'année, nous sommes encore sur les différents projets de sortie. Une décision sera prise après les fêtes afin préparer au mieux la sortie. L'équipe s'interroge sur le prix des bus, et réfléchit à faire venir des intervenants sur l'école.
- Le marché de Noël est confirmé le vendredi 15 décembre 2023, le conseil demande si la mairie peut ré installer les illuminations du marché comme il y a deux ans.

Pour les deux écoles :

- La traditionnelle photo de classe a eu lieu le jeudi 19 et vendredi 20 octobre avec la même organisation que l'année dernière. Les fratricies inter écoles ont été réalisées entre 16h45 et 17h45 le vendredi 20 novembre. Notre prestataire (Photos Mathieu) a augmenté de 1 euros le prix des photos, nous avons décidé de ne pas répercuter cette augmentation cette année.
- Nous devons nous réunir pour la mise en place d'un lendit sportif en juin 2023 (date à confirmer).

9. Questions des représentants des parents d'élèves.

Question adressée à l'école : aucune

La séance est levée à : 20h23

**Le président
M.RENAUD**

**Le secrétaire
M.SILLITTI**